



# ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES  
DE ROQUEBRUNE-CAP MARTIN MENTON ET ENVIRONS

**B.P. 17 – 06501 MENTON Cedex**

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 13

Bulletin interne de l'Association

n°2 / avril 2023

## Agenda :

- 26 avril : Réunion d'information sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de Menton (18h00 – Salle Saint-Exupéry)
- 29 avril : Stand de l'ASPONA à la 1<sup>ère</sup> fête de la biodiversité de Menton (Jardins Biovès)
- 3 juin : Fête des 20 ans de l'ACME (association de défense de l'environnement des Paillons) à Contes où l'on parlera de notre Plan Climat Territorial mutualisé
- 17 juin : A vélo entre Bordighera et Menton dans le cadre de la *Randonnée du Ponente* (<https://fiabitalia.it/eventi/biciviaggio-riviera-ponente-liguria-2023/>)



## **Pédalades sur l'Eurovélo 8**

A l'heure du bilan du programme européen EDU-Mob 2, deux « pédalades » festives étaient organisées par la FIAB (Federazione Italiana Ambiente e Bicicletta) les 4 et 5 mars entre Bordighera et La Turbie. Le groupe venu d'Italie a été accueilli au pont Saint-Ludovic par une petite délégation de l'ASPONA.

*Après le « projet d'un autre âge », formule présidentielle qui a signé la mort du méga-centre commercial près de Roissy, le « projet dénué de bon sens » de la plateforme ludique flottante à plusieurs millions d'euros en baie de Mandelieu vient d'être dénoncé par le Président de la Région.*

*Une hirondelle [des falaises] ne fait pas le printemps mais nous voulons croire que le temps du littoral sacrifié de la Riviera – illustré par de magnifiques images, des analyses scientifiques imparables et des témoignages variés y compris de lycéens dans le film de FNE PACA – est révolu.*

*Si les projets continuent de fleurir dans la tête de bétonneurs invétérés peu scrupuleux et insensibles à la beauté d'un espace naturel ouvrant sur la mer, au mépris des usages collectifs qui peuvent y prendre place, il nous appartient de nous mobiliser pour nous y opposer : la concertation sur la révision du PLU de Menton nous en offre l'occasion.*

*Notre littoral vaut mille fois mieux que ces verrues dans le cadre paysager ! FL*

Ensemble nous avons longé la mer sur une dizaine de kilomètres en longeant la mer, constatant qu'il faudrait « juste » supprimer les stationnements pour libérer 80% du parcours sur la baie Ouest et que l'aménagement de l'avenue Winston Churchill, annoncé par la mairie de RCM au printemps 2022, se fait attendre.

La veille, le 3 mars, au Fort de l'Annonciade de Vintimille, un séminaire portait sur « *L'éducation à la mobilité durable et la réalisation des pistes cyclables sur le territoire d'ALCOTRA (Ligurie-Piémont-Département 06) dans le cadre des véloroutes EuroVélo 8 et Tirrenica* ».

Nous avons regretté l'absence des élus de la CARF à cette réunion (non membre du Comité d'itinéraire français), mais mieux compris les multiples facettes d'une politique pour le vélo et l'ambitieux projet d'articulation entre l'Eurovélo 8 et la Tirrenica de Rome à Nice, en passant par San Remo et Menton (voir les 2 articles sur <http://www.aspona.org/Bruit.htm>) NV / MJ

## Révision du PLU de Menton

A peine 5 ans après l'adoption du Plan Local d'Urbanisme (PLU), sa révision est bien engagée dans un contexte de pénuries d'eau, de multiplication des nuits caniculaires, de tempêtes dévastatrices récurrentes (Adrian en 2018, Alex en 2020, ...) et d'érosion de la biodiversité fragilisée par ces mêmes phénomènes et l'arrivée d'espèces invasives. En tant que « personne publique associée », l'ASPONA a été consultée sur le projet de diagnostic socio-économique et environnemental préalable et sur le projet de PADD (Plan d'aménagement et de développement durable) qui fixe les grandes orientations pour la révision du zonage et du règlement d'urbanisme de Menton. Nos observations viennent d'être transmises (voir texte complet <http://aspona.org/PLUMenton.htm>).

En résumé, l'association considère que le diagnostic est très lacunaire au regard des risques liés à l'évolution accélérée du changement climatique, qui impacte déjà notre qualité de vie et notre santé. En particulier, les travaux scientifiques réalisés par le GREC SUD en juin 2021, « La métropole Nice Côte d'Azur face aux risques climatiques » (<http://www.grec-sud.fr/nouvelles/les-risques-climatiques-encourus-par-la-metropole-nice-cote-dazur/>) semblent ignorés. Les cartes de la DREAL PACA sur la « Vulnérabilité du territoire aux risques d'inondation des cours d'eau en raison des intrusions marines et de la limitation des écoulements en mer sous l'effet des tempêtes » qui concernent un vaste espace le long de la Porte de France et tout le quartier 19<sup>ème</sup> jusqu'au Gorbio ne sont pas étudiées (<http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/1131/environnement.map#>).

Les restrictions d'eau depuis l'été 2022 et les informations préoccupantes sur la sécurisation de l'accès à la ressource en provenance de la Roya et du Var posent dès maintenant la question de la limite de la capacité d'accueil de Menton pour sa population résidente (sans tenir compte des touristes). En effet, avec les 28 800 raccordements au réseau d'eau potable recensés actuellement, ce sont les besoins de 60 000 personnes au moins que la commune est censée pouvoir satisfaire. Dans ce contexte, est-il raisonnable de vouloir produire encore de nouveaux logements ? Il nous paraît impératif que, compte-tenu de cette situation de grande fragilité, le PADD de Menton, ville-centre de la CARF, donne un signal clair pour renverser la tendance à l'artificialisation en fixant un objectif de réduction de consommation foncière totale, y compris dans les zones urbaines, en-deçà de 7,1 ha d'ici 2035 (50% des 14,1 ha consommés entre 2011 et 2021).

L'association appelle à un renforcement de la protection des espaces naturels (y compris sur le littoral) et des paysages, à un agrandissement du zonage agricole, à des moyens accrus pour l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat dans le Vieux Menton et son extension au quartier XIX<sup>ème</sup> (Partouneaux - Biovès - Carnot), et à une augmentation des espaces réservés aux mobilités douces.

Quant à la longue liste « *des espaces à enjeux dont le développement devient stratégique pour Menton* » (zone d'activités du Careï, Rondelli, Sœurs Munet, abords de la gare Menton-ville, centre de vacances Latournerie, vallon du Borriego et quartier de Carnolès), l'ASPONA demande qu'une information publique soit apportée et surtout donne lieu à un débat ouvert (pas seulement une réflexion en petit comité sur base d'une étude produite par un cabinet d'experts), notamment au regard des incidences de ces projets sur l'environnement.



**A signaler** : Les deux reportages captivants sur la défiguration de la Riviera dans les années 1960 sont encore disponibles sur le site de l'INA :

Décharge de Cabbé (<https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/caf93027902/decharge-a-roquebrune-cap-martin>) et Terre-plein Rondelli (<https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/caf93027316/menton>).



### **Fête internationale des forêts à Beausoleil : la biodiversité en danger à nos portes**

Le 18 mars, la balade de découverte de la végétation du Mont des Mules, guidée par le botaniste et forestier Vincent Kulesza, a réuni et captivé presque 40 participants. Aire protégée au titre de la zone Natura 2000 FR9301568 « Corniches de la Riviera », le site est emblématique de nos falaises maritimes qui constituent des milieux très remarquables de l'étage thermo-méditerranéen, entre garrigues, pelouses sèches et forêts sur sol calcaire dominées par le chêne vert (yeuseraies). L'inventaire, mené en 2020-21 par une équipe du Conservatoire National Botanique de Porquerolles, a aussi identifié la présence de la nivéole de Nice. Cette espèce endémique des Alpes-Maritimes en danger et les 126 espèces patrimoniales associées bénéficient depuis quelques semaines d'un Plan National d'Actions 2022-2031. Lors de la consultation publique nationale qui vient de s'achever, l'ASPONA s'en est félicitée et a insisté pour que d'autres sites également riches en nivéole de Nice, comme le secteur du sud de Castillon jusqu'à la pointe de la Penne, celui de la Gardieura et la cime de la Giraude jusqu'à la mer, soient classés en Natura 2000.

Le 19 mars, devant la Halle Eiffel, avec nos deux stagiaires-étudiantes de Sciences-Po, nous avons tenu un stand d'initiation-sensibilisation à la forêt face aux enjeux du réchauffement climatique et de la perte de biodiversité, pour tous les publics.

### **« Riviera, littoral sacrifié » : Un débat passionnant et instructif sur les menaces d'aujourd'hui**

C'est devant plus de 100 personnes venues de toutes les communes littorales de la CARF que Mattia Trabucchi (FNE PACA) a présenté son film. Le débat avec le réalisateur, Frédérique Lorenzi pour l'ASPONA, Nicolas Trefoloni pour Trésor Vert de Grima et un représentant d'un collectif environnemental de défense de la Tête de Chien à La Turbie, a porté notamment sur l'importance de préserver la qualité des cours d'eau et des nappes souterraines avec des résurgences qu'il ne faut surtout pas « capter », car elles contribuent à enrichir la faune-flore marine à proximité du littoral.

Le devenir de la Baie de Garavan a aussi été discuté, suite aux résultats préoccupants du rapport d'expertise technique sur les aménagements portuaires et aux annonces contradictoires sur l'Esplanade Rondelli et le stade Lucien Rhein. Au vu du coût annoncé de sécurisation des ports (1200 anneaux !), très élevé pour la commune, plusieurs scénarios de « sauvetage » (tous plus inquiétants les uns que les autres) ont été esquissés : par Monaco ; par une compagnie de croisières avec construction d'un quai et d'un terminal ; par un consortium financier (Banque des Territoires / ACCOR) pour bâtir un hôtel et un parking souterrain « en mer » sur le modèle de l'opération en cours à Marina Baie des Anges.



### **Ralentir, répartir, infiltrer et stocker toute l'eau de précipitation**

Les maraichers, un quart des agriculteurs français, ne bénéficient d'aucune aide européenne alors qu'ils participent à la souveraineté alimentaire locale et contribuent à la vie des sols et à la biodiversité. Les choses pourraient changer avec la prise en compte des infrastructures vertes dans le nouveau régime des aides agricoles.

A ce titre, le petit patrimoine hydraulique (barmes, bassins, canaux d'irrigation) encore présent sur le Mentonnais qui permettait de récupérer les pluviales et les infiltrations provenant de sources pourrait être réhabilité, tout comme les murs de pierre sèche. L'ASPONA et l'association 'Une pierre sur l'autre' proposent de démontrer la contribution de ces infrastructures gravitaires au stockage et à l'alimentation en eau de l'agriculture nourricière, sur 2 chantiers de démonstration, sur les hauteurs de Castellar et à Super Garavan. La sélection des candidatures déposées à l'Observatoire de l'eau 06 doit intervenir prochainement.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASPONA DU 4 FEVRIER 2023 (extraits)

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'ASPONA s'est tenue le 4 février de 15h00 à 17h45 à l'Orangerie – Miléade 15, rue Partouneaux à Menton. Elle était précédée de la projection du film « Riviera, littoral sacrifié » de Mattia Trabucchi (FNE PACA).

Jean-Nicolas Conati, Administrateur, assure la présidence de séance et Norbert Véran, Vice-Président, le secrétariat. 39 personnes sont présentes, dont 34 adhérents (votants), auxquels s'ajoutent 28 pouvoirs.

Après avoir approuvé le PV de la précédente AG, l'assemblée entend la Trésorière, Leonor Hunebelle, présenter son rapport financier.

Le nombre d'adhérents a significativement dépassé celui de 2022. A noter que la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire, avec l'édition-vente d'une brochure et l'organisation de la balade en mer en juin, puis de la soirée d'observation des étoiles en septembre, a conduit à augmenter les produits et les charges de manière à peu près équilibrée. Les charges de fonctionnement sont bien maîtrisées. L'accueil de deux étudiantes de Sciences-Po en 2022 a donné lieu au versement de gratifications. Une provision a été passée, suite à la condamnation du TA dans l'affaire Rosmarino. L'année se termine avec un bénéfice d'exploitation de 639 €. L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

Le rapport d'activité 2022 (voir bulletin de janvier 2023) détaillé par la Présidente, Frédérique Lorenzi, est adopté à l'unanimité.

Comme tous les 3 ans, le conseil d'administration doit être renouvelé. Parmi les administrateurs précédents, 10 ont fait acte de candidature et un nouvel adhérent habitant RCM s'est présenté. L'assemblée élit à l'unanimité les 11 candidats au Conseil d'administration : Philippe Briand, Jean-Nicolas Conati, Catherine Dantzer, Léonor Hunebelle, Marjorie Jouen, Lucette Legot, Frédérique Lorenzi, Edmond Ottria, Arnaud Revel, Peter Seyfferth, Norbert Véran. Après une interruption de séance, l'assemblée valide le choix du CA de nommer Frédérique Lorenzi, à nouveau Présidente. Celle-ci indique la composition du Bureau : Marjorie Jouen, Secrétaire Générale ; Philippe Briand, Vice-Président et Lucette Legot, Trésorière.

Pour 2023, la Présidente explique que la plupart des dossiers ayant requis une mobilisation de l'association en 2022 se poursuivent, notamment l'accès pompier au projet immobilier Les Hauts Jardins – route de Castellar ; le Domaine Cernuschi-La Tournerie ; la ZAC Cœur de Carnolès ; l'accès des piétons au Domaine du Cap Martin ; l'Esplanade Rondelli ; le parking de dissuasion du Haut Careï.

D'autres thèmes transversaux sont envisagés : l'objectif Zéro artificialisation nette (dans les 5 PLU communaux en révision et dans le SCOT de la CARF qui va être relancé), le Plan Climat de la CARF et la gestion durable de la ressource en eau.

### Enquête publique sur le projet d'installation d'une centrale photovoltaïque à Levens

Dans un avis du 23 février 2022, l'ASPONA s'est opposée au projet sur le mont Arpasse à Levens pour les raisons suivantes :

- Non-conformité à la Charte photovoltaïque des Alpes-Maritimes de 2019, qui donne clairement la priorité aux installations sur toitures et parkings, et à la préservation des espaces agricoles et naturels, sur d'éventuels projets en site vierge ;
- Atteintes à la biodiversité et insuffisante préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ;
- Disproportion entre les nuisances créées par une exploitation programmée pour durer plusieurs décennies et la réalité des avantages retirés sur le plan énergétique.

### *Pour poursuivre ses activités l'ASPONA a besoin de vous !*

#### **Bulletin d'adhésion, de renouvellement ou de don :**

ASPONA, BP 17, 06501 – MENTON Cedex

e-mail : [info@aspona.org](mailto:info@aspona.org)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

e-mail :

@

Je déclare adhérer à l'ASPONA et je règle la cotisation de 30€ (20€ pour étudiants et chômeurs)

Date :

Signature :

Cotisation déductible en partie de vos impôts – Un reçu vous sera envoyé sur demande